

Le Président

Mesdames et Messieurs les
Conseillers départementaux

Nanterre, le 03 MARS 2023

Mesdames et Messieurs les Conseillers départementaux,

J'ai l'honneur de vous informer que la Commission permanente se réunira dans la salle de la Commission permanente n° 337, située au 3^{ème} étage de l'Hôtel du Département, 57, rue des Longues Raies à Nanterre, le :

Lundi 13 mars 2023 à 14 h 30

Le parking de l'Hôtel du Département vous sera accessible ; le stationnement en zone verte permet un accès à la salle de Commission permanente, en empruntant les ascenseurs situés au sous-sol.

Je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les Conseillers départementaux, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Georges Siffredi